

Image not found or type unknown



Declaration impot comment faire?

Par **caromaiwen**, le **21/04/2008 à 22:48**

Concernant la déclaration d'impôt comment puis-je faire dans mon cas :
je suis séparée depuis mi-juin, lui est incarcéré depuis fin juin.
Nous devons faire normalement 3 déclarations :
une conjointe de janvier à mi-juin, et une chacun de mi-juin à mi-décembre.
Mon problème est que je n'ai aucun contact avec lui, puis-je simplement fournir la mienne de mi-juin à décembre et la conjointe mais uniquement signée par moi ?
merci de vos réponses

Par **caromaiwen**, le **22/04/2008 à 12:18**

je remonte mon post

Par **ly31**, le **23/04/2008 à 15:44**

Bonjour,
Exactement, vous faites une déclaration commune de janvier à mi-juin (jusqu'à l'incarcération) et votre déclaration personnelle de mi-juin à décembre concernant vos revenus, n'oubliez pas de mentionner que votre mari est incarcéré depuis le 2008.
Avez-vous un document officiel sur votre séparation ?
A vous lire.
Je vous souhaite bon courage.
ly31

Par **caromaiwen**, le **23/04/2008 à 16:48**

oui j ai l ordonnance de non conciliation mais nous sommes passes devant le jaf au mois de janvier seulement

Par **ly31**, le **23/04/2008** à **17:19**

Re Bonsoir,rnrnAlors, dans ce cas je vous conseille de joindre une copie de l'ordonnance de non conciliation avec votre déclaration d'impôts rnrnJe vous souhaite bon courage et n'hésitez pas à me contacter en cas de soucisernrnly31